

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 736 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances :

n° 736

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
22 juillet 1938

Numéro JO  
n° 500 du 31/07/1938

Date du numéro  
31 juillet 1938

### VISAS

Le Gouverneur p. i. de la Côte française des Somalis des dépendances : Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884 ;

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— Sont promulgués à la Côte française des Somalis et dépendances : 1° Le décret du 3 juin 1938 portant mise en application provisoire d'un accord commercial conclu entre la France et le Guatemala (.J. O. R. F. ) des 13 et 11 juin 1938, page 6667) ; 2° Le décret du 17 juin 1938 comportant relèvement des droits de douanes sur les denrées coloniales; 3° Le décret du 21 juin 1938 relatif à l'attribution d'une indemnité de M. Calmettes ; 4° L'arrêté ministériel du 21 juin 1938 autorisant l'exploitation d'une ligne aérienne.

#### Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré et publié au Journal officiel de la colonie après avoir donné lieu à des mesures de publicité extraordinaires.

**DESCHAMPS.**